

**PELERIN**

ADDICTION  
**FAUT-IL  
LÉGALISER  
LE CANNABIS ?**

BÉNÉDICTION  
**CE QUE L'ÉGLISE  
DOIT AUX  
CHARISMATIQUES**

**Elle attend  
les nouveaux députés...**

# L'ASSEMBLÉE NATIONALE

de **A à Z**

Un autre regard  
sur le monde

M 02326 - 7018 - F: 3,90 €



7018 • JEUDI 1<sup>er</sup> JUIN 2017





# L'Assemblée nationale de A à Z

Découvrez, grâce à notre abécédaire, le monde dans lequel évoluent les 577 députés que vous élirez les 11 et 18 juin prochains.

par Estelle Couvercelle, Alice Le Dréau & Pierre Wolf-Mandroux

## AMENDEMENT

Proposition de modification d'un projet (déposé par le gouvernement) ou d'une proposition (déposée par un ou plusieurs députés) de loi. Le député a cinq minutes pour défendre son amendement en séance. En 2003, 11 000 amendements ont été déposés sur la réforme des retraites. Le record étant de 140 000, en 2006, quand les députés PS se sont opposés au texte concernant la fusion Suez-GDF !

## ASSISTANTS PARLEMENTAIRES

Ces collaborateurs sont liés par un contrat de droit privé au député-employeur. Ce dernier bénéficie d'un crédit mensuel de 9 618 € pour recruter jusqu'à cinq assistants parlementaires

Salle des séances où siègent les 577 députés. Chacun d'entre eux dispose désormais, à sa place, d'une connexion Internet.

pour l'aider dans ses tâches. 20 % des députés emploient un proche (conjoint ou enfant). Cette pratique, tout à fait légale lorsqu'elle correspond à un travail effectif, a été dénoncée lors de l'affaire du « Penelope Gate ».

## BUDGET

Environ 510 millions d'euros chaque année, loin devant le Sénat (320 millions) et l'Élysée (100 millions). Ce budget couvre notamment le salaire des 1300 fonctionnaires (7 800 € bruts/mois en moyenne en 2011), les indemnités des députés, leurs frais de déplacement, de communication et d'informatique.

## BUVETTE

Une institution, ouverte en 1797 ! Fermée au public et aux journalistes, elle est l'un des lieux, avec le salon de coiffure de l'Assemblée, où « les frontières partisanes peuvent tomber », observe la journaliste Héléne Bekmezian, qui a suivi pour *Le Monde*, durant quatre ans et demi, les travaux des députés (1).

## CIRCONSCRIPTIONS

On en compte 577. Elles délimitent, à l'intérieur de chaque département et en fonction de l'importance de la population, le territoire représenté par chaque député. Par ailleurs, depuis 2012, 11 circonscriptions représentent les Français habitant à l'étranger.

## COMMISSIONS

Les députés sont répartis entre huit différents groupes de travail, les commissions (affaires culturelles et éducation, affaires économiques, finances, affaires étrangères, affaires sociales, défense, développement durable, commission des lois). Elles sont chargées d'examiner les projets et les propositions de loi avant leur discussion en séance publique. C'est en commissions que s'effectue la plus grosse partie du travail parlementaire.

## CUMUL

Suite à la loi du 31 mars 2017, les députés qui seront élus n'auront plus le droit d'exercer un autre mandat exécutif local : maire, président de région ou de département. À dater de janvier 2017, on comptait 30 % de députés-maires. « C'est la raison pour laquelle à ces élections, 230 députés sortants ne se représentent pas », note Héléne Bekmezian.

## DISCIPLINE

Le règlement intérieur de l'Assemblée court sur 327 pages, au format A4. On y apprend que les députés doivent se soumettre à un code de déontologie, qu'il peuvent être censurés ou expulsés en cas d'injures, que lors des discussions en séance, un temps de parole global est attribué à chaque groupe politique (charge à lui de le répartir entre ses membres), ou encore que l'usage des téléphones mobiles est autorisé, dans certains cas, dans l'Hémicycle.

## ÉLECTION

Les députés sont élus au suffrage universel direct. Pour être élu dès le premier tour, il faut obtenir la majorité absolue. Si aucun candidat n'y parvient, il y a un second tour pour départager les candidats ayant obtenu au moins 12,5 % des suffrages. Le 11 juin, 7 882 personnes se présenteront. Pour être élu député, il faut être de nationalité française et avoir au moins 18 ans.

## GROUPE POLITIQUE

Il rassemble des députés par affinités politiques. Certains députés, sans être membre d'un des partis principaux, sont apparentés à un groupe. D'autres, les non-inscrits, n'appartiennent à aucun groupe. Les groupes se réunissent les mardis et mercredis pour discuter de l'ordre du jour, des projets de loi et des questions d'actualité à poser au gouvernement.

## HUISSIERS

Queue-de-pie noire, chaîne dorée : les huissiers, dans l'Hémicycle, veillent au bon déroulé des séances, font circuler le courrier et les différents amendements déposés... Comme la plupart des agents travaillant pour l'Assemblée, ils doivent être mobilisables de nuit et le week-end. Ils sont soumis à un engagement de discrétion et de neutralité politique.

## IMMUNITÉ (PARLEMENTAIRE)

Aucun membre du Parlement ne peut faire l'objet d'une arrestation ou de tout autre mesure privative ou restrictive de liberté sans l'autorisation du Bureau de l'Assemblée dont il fait partie, selon l'article 26 de la Constitution française. L'immunité parlementaire, instituée à l'origine pour préserver le député d'éventuelles pressions, n'offre pas pour autant l'impunité. Elle peut être levée, autorise la mise en examen (qui n'est pas une privation de liberté),



La façade de l'Assemblée a été réalisée en 1806 par l'architecte Bernard Poyet. De style classique, ses douze colonnes sont ornées de chapiteaux corinthiens.

n'est pas applicable en cas de crime ou de flagrant délit, et cesse à la fin du mandat.

## INDEMNITÉS

Le député perçoit 5 770 € dans le cadre de l'indemnité représentative des frais de mandat (IRFM). Cet argent lui permet de gérer les dépenses liées à l'exercice de son activité qui ne sont pas prises en charge par l'Assemblée (*lire Budget*), sachant que le parlementaire a un accès gratuit aux réseaux RATP et SNCF (en 1<sup>ère</sup> classe), et qu'il se voit rembourser ses frais de taxi, et une partie de ses vols aériens quand sa circonscription est éloignée. L'usage de l'IRFM reste obscur. L'association Regards citoyens veut obtenir la transparence sur ce sujet\*. Un de ses membres, Tanguy Morlier, précise néanmoins : « Rémunérer de manière correcte les députés reste un outil contre la corruption. »  
\*<https://irfm.regardscitoyens.org>

## LOI

À l'Assemblée nationale, les députés proposent, débattent, amendent et votent des textes de loi. Quelque 300 propositions sont déposées à chaque session parlementaire !

## MANDAT

Il est de cinq ans, sauf si le président de la République dissout l'Assemblée. Dès lors, de nouvelles élections sont organisées.

## MOTION DE CENSURE

S'ils sont en désaccord avec la politique du gouvernement, les députés peuvent contraindre celui-ci à démissionner. Pour cela, une motion de censure doit être présentée par au moins un dixième des membres de l'Assemblée, et approuvée par plus d'un député sur deux. Une seule a été votée, en 1962, contre le général de Gaulle.

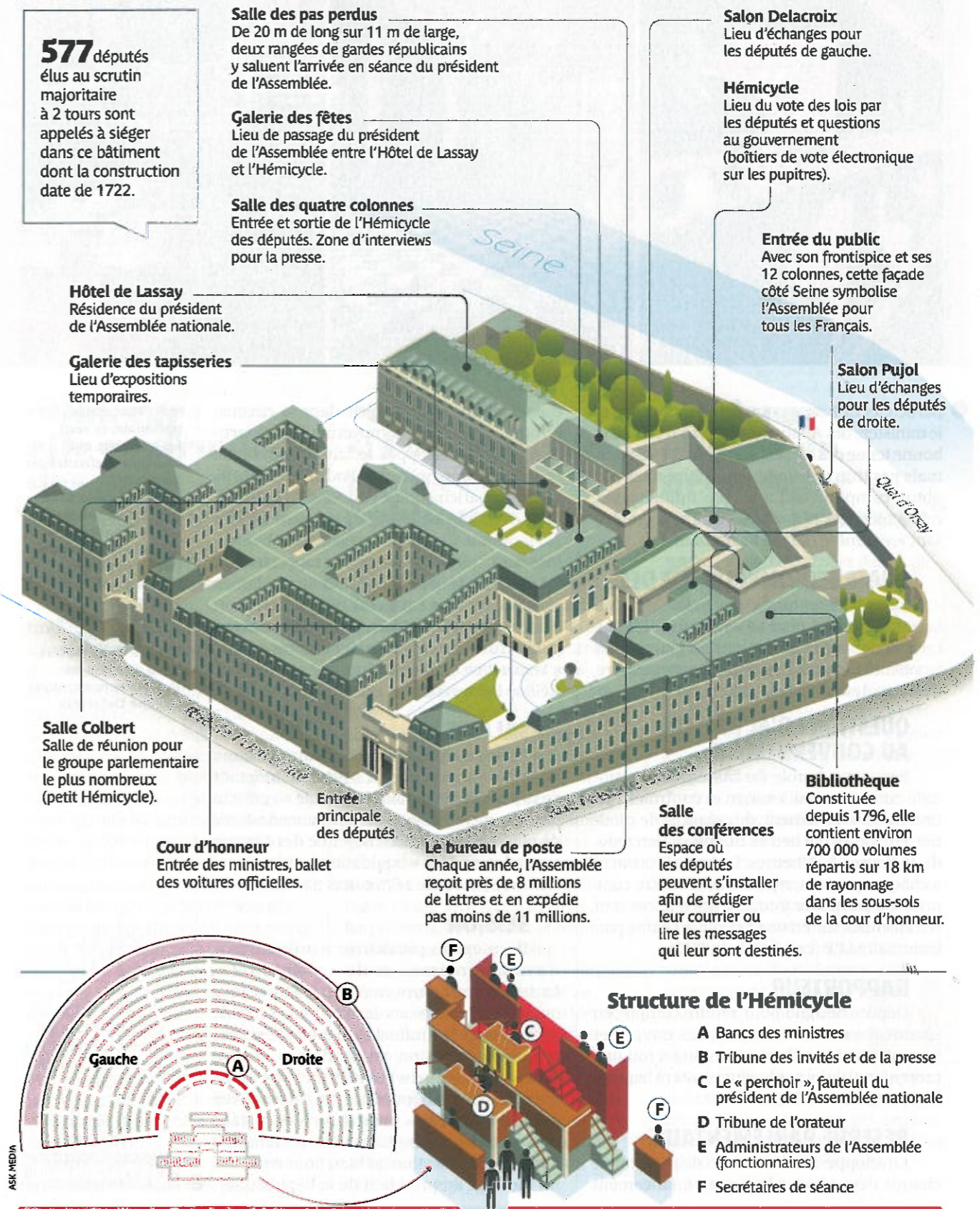
## NAVETTE

Par analogie avec celle d'un métier à tisser, la « navette » désigne le parcours d'un texte législatif entre l'Assemblée et le Sénat, jusqu'à l'adoption d'un texte identique par les deux chambres.

## PRÉSIDENT

Élu par les députés, le président de l'Assemblée nationale est le 4<sup>e</sup> personnage de l'État. Il préside quasiment toujours les questions d'actualité au gouvernement des mardis et mercredis (*lire p. 22*). Il réside à l'Hôtel

## Assemblée nationale : le Palais Bourbon





particulier de Lassay, entre le Palais-Bourbon et le ministère des Affaires étrangères. Il veille à la bonne tenue des débats. Ses qualités ? « Sévère, mais pas trop colérique, autoritaire mais pas obtus, compréhensif mais pas influençable, respectueux de l'opposition mais pas complaisant », énumère Hélène Bekmezian.

### QUATRE COLONNES (SALLE DES...)

Les parlementaires traversent son dalage noir et blanc pour se rendre dans l'Hémicycle ou lorsqu'ils en sortent. Les journalistes y patientent dans l'attente d'un commentaire, d'une analyse, d'un bon mot.

### QUESTIONS D'ACTUALITÉ AU GOUVERNEMENT

Parce que le rôle de l'Assemblée nationale consiste aussi à suivre et contrôler l'action du gouvernement, des séances de questions-réponses ont lieu les mardis et mercredis, de 15 heures à 16 heures. Le temps consacré à chaque question, réponse du ministre comprise, est de quatre minutes. Les séances sont retransmises sur France 3 et sur la chaîne parlementaire LCP (canal 13 de la TNT).

### RAPPORTEUR

Député désigné pour rendre compte, en séance, devant ses collègues, des travaux et amendements réalisés sur un projet (ou une proposition) de loi par la commission à laquelle il appartient.

### RÉSERVE PARLEMENTAIRE

Enveloppe de l'État mise à disposition de chaque député pour l'aider au financement

d'associations ou de projets dans sa circonscription (130 000 € en moyenne). La répartition de ces enveloppes se fait au sein de chaque groupe politique. Pour l'année 2016, la réserve parlementaire s'est élevée à 81,86 millions d'euros. À noter qu'elle est aussi utilisée par le président et les vice-présidents de l'Assemblée nationale, les questeurs, les rapporteurs... En raison de la baisse des dotations publiques, certains députés l'utilisent pour la réfection d'une église ou la modernisation de l'éclairage public d'une commune de leur circonscription. « Mais est-ce vraiment son rôle ? » s'interroge Hélène Bekmezian.

### SALAIRE

Le député perçoit 7 209 € bruts par mois, mais il est imposable sur 5 599 €. Le montant de sa pension de retraite est calculé au prorata des annuités acquises, sans minimum de durée de mandat. La pension moyenne des députés ayant demandé la « liquidation » de leur pension en 2016 est de 2 675 € nets par mois.

### SESSION

Il en existe plusieurs : « ordinaires », « extraordinaires » et de « plein droit ». La session ordinaire court du premier jour ouvrable d'octobre au dernier jour ouvrable de juin, dans la limite de 120 jours de séance par an. Une session extraordinaire se réunit à la demande du Premier ministre ou de la majorité des députés. Enfin, l'Assemblée peut se réunir de « plein droit » et ce dans des conditions exceptionnelles, notamment après une dissolution ou bien pour entendre un message du président de la République.

1) À l'Assemblée nationale, ce sont les huissiers qui assurent la circulation du courrier.

2) C'est dans la Salle des quatre colonnes que les journalistes attendent les députés pour évoquer les textes étudiés en assemblée.

3) La bibliothèque de l'Assemblée, longue de 42 mètres, a été décorée par le peintre romantique Eugène Delacroix.

## QUIZ

Testez vos connaissances sur l'Assemblée nationale avec notre lexique insolite !



WWW.PELERIN.COM

# L'Assemblée nationale est-elle indispensable ?

recueilli par Pierre Wolf Mandroux



ARMEL LE DIVELLEC

Professeur de droit parlementaire à l'université Panthéon-Assas (Paris).



FRANÇOIS CORNUT-GENTILLE

Député Les Républicains (Haute-Marne), auteur de *Gouvernez !*.



ÉTIENNE OLLION

Sociologue\* à l'université de Strasbourg (Bas-Rhin).

## «Oui, car elle confronte des points de vue différents»

TOUTS LES PAYS qui se réclament de la démocratie ont un parlement. On n'a pas trouvé de meilleur système dans l'histoire moderne. Le peuple a besoin d'intermédiaires, de représentants élus pour un temps limité. Ils ont pour fonction d'exprimer l'intérêt de la nation et de donner une direction au pays, en coopération avec le pouvoir exécutif. Une assemblée qui débat des lois est plus intéressante qu'une technocratie ministérielle, car elle confronte des points de vue différents. Et c'est en son sein que se nouent négociations et compromis lorsqu'il y a des désaccords. C'est ce qui fait l'honneur de la démocratie. Le problème, c'est que le gouvernement noie souvent les députés sous des textes écrits à la va-vite, défendus par des ministres qui veulent laisser une trace en accolant leur nom à une loi. Emmanuel Macron a promis lors de sa campagne de renforcer la fonction d'évaluation par l'Assemblée de l'action du gouvernement. Mais pour cela, il faudra que ce dernier joue le jeu en réduisant l'inflation législative.

## «Oui, si l'on contrôle mieux l'action publique»

LES DÉPUTÉS consacrent aujourd'hui 70 % de leur temps à produire ou examiner des lois, 20 % au travail budgétaire et seulement 10 % au contrôle. Or l'activité législative n'est plus, comme autrefois, un outil décisif de progrès économique et social (école obligatoire, laïcité...). Depuis plus de vingt ans, les députés écrivent surtout des normes qui contribuent, aujourd'hui, à bloquer le pays. La loi Macron, par exemple, comptait 308 articles ! L'Assemblée doit se transformer et devenir essentiellement un organe de contrôle politique. Ce qui veut dire identifier les problèmes du pays et se demander si nos politiques publiques y remédient. On sait que Pôle emploi, par exemple, n'est pas adapté au monde du travail. Les corps d'inspection ou la Cour des comptes n'auraient pas le droit de dire cela. Le gouvernement non plus, car les ministres gèrent des administrations auxquelles ils sont liés. Le ministre de l'Intérieur peut ainsi difficilement critiquer la police.

\* Éd. Alma, 180 p. ; 12 €

## «Oui, car elle est un nécessaire contre-pouvoir»

DANS TOUTES les démocraties, la branche législative – le Parlement – se distingue de la branche exécutive – le Gouvernement. L'Assemblée est donc centrale en France. Elle a trois fonctions : produire les lois, contrôler le gouvernement – un nécessaire contre-pouvoir par rapport à l'exécutif – et voter le budget. Malgré cela, elle a beaucoup moins de pouvoir que dans d'autres régimes parlementaires. Le général de Gaulle voulait en effet un exécutif fort : contrôle partiel de l'ordre du jour de l'Assemblée par le gouvernement, article 49-3... Il existe des dizaines de pistes pour améliorer le fonctionnement de l'Assemblée, mais il faut avant tout interroger la place du Parlement dans notre système politique. Prenons la question du nombre de députés, qu'Emmanuel Macron veut réduire d'un tiers. Si on décidait de donner à l'Assemblée des fonctions supplémentaires d'enquête et d'expertise dans certains domaines, 577 députés ne seraient certainement pas de trop.

\* *Coauteur de Métier : député, Éd. Raisons d'agir, 152 p. ; 8 €.*

## SEXISME

Répliques graveleuses, misogynie, harcèlement... Quelques députés dérapent à l'Assemblée. En 2012, la ministre Cécile Duflot, vêtue d'une robe à fleurs, prenait la parole à la tribune lorsqu'elle fut interrompue par un : « Allez, vas-y enlève les boutons ! » « C'est seulement avec une réelle parité que le sexisme pourra baisser », pense Hélène Bekmejian. 26,5 % des députés sont des femmes, soit deux fois moins que leur poids réel dans la population.

## SOMMEIL

Très souvent, les débats ou les travaux en commission s'éternisent une bonne partie de la nuit les mardis, mercredis, voire les jeudis. Les débats sur les retraites ou le mariage pour tous ont même duré plus de vingt-quatre heures. La plupart des députés disposent d'un lit pliable dans leur bureau. Les autres peuvent loger dans la résidence Chaban-Delmas, rue Saint-Dominique, avec douches sur le palier. Les élus d'Outre-Mer sont prioritaires.

## SPIRITUALITÉ

Il n'existe pas d'aumônerie officielle au sein de l'Assemblée. L'Église catholique et l'Église protestante évangélique missionnent néanmoins chacune un représentant. « Je reçois les parlementaires, à leur demande, et à l'extérieur de l'Assemblée », raconte le P. Laurent Stalla-Bourdillon,

responsable du Service pastoral d'études politiques. Le pasteur évangélique Thierry Le Gall confirme : « Les députés, quelle que soit leur confession, apprécient d'avoir un éclairage chrétien sur des sujets de société. » Chaque année, en octobre, le P. Stalla-Bourdillon organise une messe de rentrée, en l'église Sainte-Clotilde, voisine du Palais-Bourbon. Et une autre, le 22 juin, jour de la saint Thomas More, patron des responsables politiques. L'occasion, en cette année d'élections, de confier à Dieu les nouveaux élus.

## TRANSPARENCE

Depuis 2014, pour mettre fin à l'opacité du dispositif de réserve parlementaire, un tableau retraçant son utilisation est mis en ligne sur le site de l'Assemblée\*. Reste toujours un flou sur l'indemnité représentative des frais de mandat (IRFM).

\* [www2.assemblee-nationale.fr/reserve\\_parlementaire/plf/2016](http://www2.assemblee-nationale.fr/reserve_parlementaire/plf/2016)

## VOTES

Sauf exception, ils sont publics et peuvent avoir lieu soit à main levée, soit via un boîtier électronique doté de trois boutons : « pour », « contre », « abstention ».

## ZÈLE

« Les députés n'ont pas de week-end, travaillent parfois jusqu'à quatre-vingts heures par semaine, explique le sociologue Étienne Ollion (2). Or, certains élus vont déposer quantité d'amendements inutiles, parfois en ajoutant une simple virgule, pour monter dans le classement des députés les plus assidus. »

« À l'inverse, note Tanguy Morlier, de l'association Regards citoyens, d'autres préfèrent désertier l'Assemblée pour être davantage présents dans leur circonscription. » Depuis 2009, les députés peuvent se voir sanctionnés par une amende de 300 € après deux absences non justifiées par mois à une commission du mercredi matin. Le site [www.nosdeputes.fr](http://www.nosdeputes.fr) permet à tout citoyen de suivre l'activité de son député à l'Assemblée. Il peut aussi le rencontrer à la permanence de sa circonscription. ●

(1) Auteure de J'irai dormir à l'Assemblée.

Les secrets du Palais-Bourbon,

Éd. Grasset, 272 p. ; 18 €.

(2) Coauteur de Métier : député (lire p. 23).

Merci à Bruno Fuligni, historien, auteur de La parlotte de Marianne. 1000 mots d'argot politique de l'historien,

Éd. Pierre Horay, 267 p. ; 18,50 €.

## Le KIT du député

Chaque élu se voit remettre à son arrivée à l'Assemblée nationale une sacoche contenant :



Un règlement de l'Assemblée



Une écharpe tricolore



Une cocarde



Un insigne surnommé « baromètre »

et papier et enveloppes à en-tête de l'Assemblée nationale



Les nouveaux élus reçoivent aussi :

- Une carte d'identité de député.
- Une clé USB contenant des informations pratiques.
- Un code d'accès au site Internet de l'Assemblée.

## DIFFICULTÉS POUR MARCHER ? ECHAUFFEMENTS DES PIEDS ?

« Après tant d'années à attendre une solution, quelque chose de facile, d'économique et qui marche vraiment. » Sébastien D. (Lyon)

« Je retrouve le plaisir de marcher... avec en plus une sensation de bouffée d'air frais dans mes chaussures... » Nicole C. (Hyères)

« Impossible de marcher plus de 20 minutes sans sentir mes pieds transpirer, s'échauffer et rougir... surtout dès qu'il fait chaud... avec les Semelles TECH-FRESH tout est différent. Elles sont si fines et discrètes que je les mets même avec des sandales. » Géraldine M. (Côte d'Or)

La bonne santé passe aussi par les pieds. Une marche de 30 minutes par jour est recommandée pour la santé et la longévité... Mais pouvoir marcher sans difficultés, l'esprit léger, sans ressentir gênes, transpiration, tiraillements ni échauffement... C'est quand même mieux !

## AVEC DE LA PIERRE NATURELLE D'ALUN

On retrouvait déjà des représentations de l'Alun de potassium - ou PIERRE d'ALUN dans des papyrus égyptiens. Originaire d'Asie mineure, la PIERRE d'ALUN naturelle se présente sous la forme d'un minéral plus ou moins transparent. Elle possède des vertus astringentes et anti-transpirantes et ses qualités antiseptiques étaient déjà reconnues depuis l'Antiquité.

## AVEC DU CHARBON ACTIF

Des preuves d'utilisation du Charbon Actif remontent à Hippocrate. Le Charbon Actif est hydrophobe et possède la propriété de fixer et de retenir les fluides amenés à son contact dont la transpiration. Il absorbe les odeurs et restitue une atmosphère purifiée garant de la bonne santé des pieds !

## ABSORBENT JUSQU'À 2 CUILLÈRES À SOUPE DE TRANSPIRATION

Pour ces endroits renfermés et souvent humides que sont les chaussures, les bottes, ou chaussons d'intérieur, les « Semelles TECH-FRESH » apportent confort et fraîcheur.

## LES « SEMELLES TECH-FRESH » SONT :

- Ultra légères (inférieur à 65 g.)
- Adaptables (se découpe au 36 au 46)
- Très fines (8 mm d'épaisseur)
- Résistantes, pour homme et femme
- Convient à toutes les chaussures même les sandales ou chaussures de jardin
- Facile d'entretien : se lavent à la main avec du savon

POUR COMMANDER LES « SEMELLES TECH-FRESH » ET BÉNÉFICIER DE NOTRE OFFRE SPÉCIALE, IL SUFFIT DE REMPLIR CE BON OU APPELER LE 04 28 700 800

Conformément à la Loi n°2016-155 du 29/12/2016 relative à la protection des informations nominatives, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant. Adressez-nous un courrier à : LA MAISON DU CAP - MC CONCEPT - 8 AV. DES LIGURES - 98000 MONACO, en précisant vos nom, prénom, adresse. Si vous ne souhaitez pas recevoir des propositions commerciales de nos partenaires, cochez ici (3) Droit de rétractation : retournez votre produit avec la facture sous 30 jours maximum à compter de la date de réception de votre commande à l'adresse ci-dessus. Formulaire de rétractation disponible sur demande. Vous serez remboursé sous 14 jours à réception de votre demande. Livraison sous 12 jours après la réception de votre commande (hors événements exceptionnels). Offre valable jusqu'au 31/12/2017. Conditions générales de vente disponibles sur demande. Photos non contractuelles. Inscription à la liste d'opposition au démarchage téléphonique au CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) ou par courrier Société Opposait - Service Bioctel - 6 rue Nicolas Sirel - 10030 Troyes.

## REMBOURSEMENT GARANTI

Nous vous proposons de les essayer à nos risques. Nous vous offrons une garantie complète de remboursement de 30 jours. Si les semelles ne vous procurent pas le soulagement que vous espérez, retournez simplement le produit et nous vous rembourserons. Rapidement. Sans aucune questions.

## UN CONFORT IMMÉDIAT... MAINTENANT !

Qu'il fasse froid... qu'il fasse humide... Ou surtout quand il fait chaud...

Les « Semelles TECH-FRESH » réduisent la transpiration, les échauffements, les frottements et amortissent les chocs.

Avec les « Semelles TECH-FRESH », vous pouvez marcher en toute tranquillité et oublier vos problèmes de confort de pieds.

- Cors
- Sensations désagréables dans le talon
- Oignons
- Boursoufflures
- Ampoules
- Transpiration et mauvaises odeurs
- Peau qui rougit ou qui s'échauffe
- Sensations d'inconfort qui gênent la marche



**OFFRE SPÉCIALE 1 PAIRE GRATUITE** pour 2 paires achetées quelque soit la quantité.

## POSTEZ CE BON DES AUJOURD'HUI

À envoyer à : LA MAISON DU CAP - PA01STO 8 Avenue des LIGURES - 98000 MONACO OU, téléphonez directement à notre service client : 04 28 700 800

Cochez une case	Désignation du produit	Prix
<input type="checkbox"/>	Veuillez m'envoyer 1 paire de «Semelles TECH-FRESH» pour 14,95€	
<input type="checkbox"/>	Veuillez m'envoyer 2 paires de «Semelles TECH-FRESH» + 1 PAIRE GRATUITE pour 29,90€	
<input checked="" type="checkbox"/>	Participation aux frais de port et d'emballage	6,90 €
Je joins un chèque bancaire de : _____ €		<b>TOTAL</b>

à l'ordre de LA MAISON DU CAP OU je règle par carte bancaire :

N° \_\_\_\_\_ Expire le : \_\_\_\_\_

Les 3 chiffres au dos de votre carte : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Prénom / Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ C.P. : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

N° de Tél : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

**LA MAISON DU CAP**  
Siège social : 8 Avenue des LIGURES - 98000 MONACO  
Adresse postale BP 703 - 98014 MONACO CEDEX  
Des références bancaires, et commerciales peuvent être fournies, sur demande. N° de RCI : 16906882